



Changement du titre de carte de séjour (cds)

Par **wakaranai**, le **31/05/2010** à **22:35**

Bonjour,

Je me suis pacsée avec mon copain français en février 2010 (on a habité ensemble plus d'un an à Paris) et aujourd'hui on est allé à la préfecture pour changer le titre de CDS d'"étudiant" à "vie privée et familiale".

Après le rendez-vous, la dame ne m'a pas donné le récépissé et m'a dit qu'ils allaient m'envoyer le résultat par courrier. Est-ce que c'est normal?

Maintenant, je n'ai plus carte de séjour parce que la mienne a déjà expiré. Le pire est que je travaille à mi-temps donc je suis dans une situation compliquée. Est-ce que c'est possible de renouveler ma CDS étudiant? (ma CDS était expirée en février mais le RDV était aujourd'hui...)

Merci d'avance de votre attention et aides!